

Jeudi, 16 septembre 1999

- d) le 24 février 1994 sur la proposition de décision du Conseil portant adoption d'un programme d'action à moyen terme de lutte contre l'exclusion et de promotion de la solidarité: un nouveau programme de soutien et de stimulation de l'innovation 1994-1999 (COM(1993)435 – C3-0522/1993 – 1993/0936(COD) – ancien 1993/0936(SYN))⁽¹⁾,
- e) le 18 février 1997 sur la proposition de règlement du Conseil modifiant en faveur des travailleurs en chômage le règlement (CEE) 1408/71 relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés, aux travailleurs non salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté et le règlement (CEE) 574/72 fixant les modalités d'application du règlement (CEE) 1408/71 (COM(1995)734 – C4-0116/1996 – 1996/0004(COD) – ancien 1996/0004(SYN))⁽²⁾,
- f) le 28 novembre 1996 sur la proposition de règlement du Conseil modifiant, en faveur des titulaires de prestations de préretraite, le règlement (CEE) 1408/71 relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés, aux travailleurs non salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté et le règlement (CEE) 574/72 fixant les modalités d'application du règlement (CEE) 1408/71 (COM(1995)735 – C4-0108/1996 – 1996/0001(COD) – ancien 1996/0001(SYN))⁽³⁾,
- g) le 6 octobre 1998 sur la proposition de règlement du Conseil visant à étendre aux ressortissants de pays tiers le règlement (CEE) 1408/71 relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés, aux travailleurs non salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté (COM(1997)561 – C4-0012/1998 – 1997/0320(COD) – ancien 1997/0320(SYN))⁽⁴⁾,
- h) le 14 avril 1999 sur la proposition de directive du Conseil établissant un cadre général relatif à l'information et à la consultation des travailleurs dans la Communauté européenne (COM(1998)612 – C4-0706/1998 – 1998/0315(COD) – ancien 1998/0315(SYN))⁽⁵⁾;

2. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution législative au Conseil et à la Commission.

⁽¹⁾ JO C 77 du 14.3.1994, p. 33.

⁽²⁾ JO C 85 du 17.3.1997, p. 25.

⁽³⁾ JO C 380 du 16.12.1996, p. 89.

⁽⁴⁾ JO C 328 du 26.10.1998, p. 23.

⁽⁵⁾ JO C 219 du 30.7.1999, p. 223.

4. Environnement, santé publique et politique des consommateurs ***I (procédure sans débat)

A5-0004/1999

Résolution législative du Parlement européen sur les procédures législatives en cours dans le domaine de l'environnement, de la santé publique et de la politique des consommateurs (Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil – Conséquences de l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam) (SEC(1999)581 – C4-0219/1999)

(Procédure de codécision: confirmation de premières lectures)

Le Parlement européen,

- vu la liste de propositions de la Commission pendantes au 1^{er} mai 1999 pour lesquelles l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam entraîne un changement de base juridique et/ou de procédure (SEC(1999)581 – C4-0219/1999),
- vu sa résolution du 4 mai 1999 sur les implications de l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam (relevé des propositions législatives pendantes devant le Conseil 1^{er} mai 1999 avec indication de la nouvelle base juridique et une éventuelle modification de la procédure législative à la suite de l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam)⁽¹⁾,

⁽¹⁾ PV de cette date, partie II, point 7.

Jeudi, 16 septembre 1999

- vu l'article 251, paragraphe 2, du traité CE,
 - vu le rapport de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la politique des consommateurs (A5-0004/1999);
1. confirme en tant que premières lectures dans le cadre de la procédure de codécision, les textes votés:
 - a) le 17 décembre 1998 sur la proposition de décision du Conseil établissant un programme de surveillance de la moyenne des émissions spécifiques de dioxyde de carbone dues aux véhicules particuliers neufs (COM(1998)348 — C4-0425/1998 — 1998/0202(COD) — ancien 1998/0202(SYN))⁽¹⁾,
 - b) le 17 décembre 1998 sur la proposition de règlement (CE) du Conseil relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (COM(1998)398 — C4-0580/1998 — 1998/0228(COD) — ancien 1998/0228(SYN))⁽²⁾,
 - c) le 20 octobre 1998 sur la proposition de directive du Conseil relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement (COM(1996)511 — C4-0191/1997 — 1996/0304(COD) — ancien 1996/0304(SYN))⁽³⁾,
 - d) le 11 février 1999 sur la proposition et les propositions modifiées de directive du Conseil instituant un cadre pour l'action communautaire dans le domaine de l'eau, (COM(1997)49 — C4-0192/1997, COM(1997)614 — C4-0120/1998 et COM(1998)76 — C4-0121/1998 — 1997/0067(COD) — ancien 1997/0067(SYN))⁽⁴⁾,
 - e) le 14 avril 1999 sur la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 88/609/CEE du Conseil relative à la limitation des émissions de certains polluants dans l'atmosphère en provenance des grandes installations de combustion (COM(1998)415 — C4-0591/1998 — 1998/0225(COD) — ancien 1998/0225(SYN))⁽⁵⁾,
 - f) le 19 juillet 1996 sur la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 90/539/CEE relative aux conditions de police sanitaire régissant les échanges intracommunautaires et les importations en provenance des pays tiers de volailles et d'œufs à couver (COM(1995)535 — C4-0027/1996 — 1995/0268(COD) — ancien 1995/0268(CNS))⁽⁶⁾,
 - g) le 15 février 1996 sur la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 79/409/CEE concernant la conservation des oiseaux sauvages (COM(1994)39 — C3-0197/1994 — 1994/0061(COD) — ancien 1994/0061(SYN))⁽⁷⁾,
 - h) le 12 décembre 1996 sur la proposition de directive du Conseil relative à la qualité des eaux de baignade (COM(1994)036 — 1994/0006(COD) — ancien 1994/0006(SYN))⁽⁸⁾,
 - i) le 18 novembre 1994 sur la proposition de décision du Conseil établissant les règles relatives à la reconnaissance des mesures sanitaires et de police sanitaire des pays tiers applicables aux viandes fraîches et aux produits à base de viande comme équivalant à celles qui sont appliquées à la production communautaire, ainsi qu'aux conditions requises pour l'importation dans la Communauté, et modifiant la directive 72/462/CEE du Conseil concernant des problèmes sanitaires et de police sanitaire lors de l'importation d'animaux des espèces bovine, ovine, caprine et porcine, des viandes fraîches et des produits à base de viande en provenance des pays tiers (COM(1994)394 — C4-0170/1994 — 1994/0208(COD) — ancien 1994/0208(CNS))⁽⁹⁾,
 - j) le 18 mai 1990 sur le rapport sur la deuxième révision du régime de sauvegarde (COM(1989)493 — C3-0206/1989 — 1989/1040(COD) — ancien 1989/1040(CNS))⁽¹⁰⁾,
 - k) le 16 juin 1998 sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 64/432/CEE relative à des problèmes de police sanitaire en matière d'échanges intracommunautaires d'animaux des espèces bovine et porcine (COM(1998)81 — C4-0123/1998 — 1998/0052(COD))⁽¹¹⁾,

⁽¹⁾ JO C 98 du 9.4.1999, p. 251.

⁽²⁾ JO C 98 du 9.4.1999, p. 260.

⁽³⁾ JO C 341 du 9.11.1998, p. 18.

⁽⁴⁾ JO C 150 du 28.5.1999, p. 388.

⁽⁵⁾ Voir procès-verbal de la séance du 14.4.1999, partie II, point 30.

⁽⁶⁾ JO C 261 du 9.9.1996, p. 187.

⁽⁷⁾ JO C 65 du 4.3.1996, p. 151.

⁽⁸⁾ JO C 20 du 20.1.1997, p. 112.

⁽⁹⁾ JO C 341 du 5.12.1994, p. 206.

⁽¹⁰⁾ JO C 149 du 18.6.1990, p. 283.

⁽¹¹⁾ JO C 210 du 6.7.1998, p. 30.

Jeudi, 16 septembre 1999

- l) le 16 décembre 1998 sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant les directives 79/373/CEE concernant la commercialisation des aliments composés pour animaux et 96/25/CE concernant la circulation des matières premières des aliments pour animaux (COM(1998)435 – C4-0459/1998 – 1998/0238(COD))⁽¹⁾,
- m) le 19 février 1998 sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 93/74/CEE du Conseil concernant les aliments pour animaux visant des objectifs nutritionnels particuliers et modifiant les directives 74/63/EEC, 79/373/EEC et 82/471/EEC (COM(1997)408 – C4-0409/1997 – 1997/0208(COD)), ainsi que sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 95/69/CE du Conseil établissant les conditions et modalités applicables à l'agrément et à l'enregistrement de certains établissements et intermédiaires dans le secteur de l'alimentation animale (COM(1997)409 – C4-0408/1997 – 1997/0213(COD))⁽²⁾;
2. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution législative au Conseil et à la Commission.

⁽¹⁾ JO C 98 du 9.4.1999, p. 150.

⁽²⁾ JO C 80 du 16.3.1998, pp. 220 et 221.

5. Agriculture et développement rural ***I (procédure sans débat)

A5-0011/1999

Résolution législative du Parlement européen sur les procédures législatives en cours dans le domaine de l'agriculture et du développement rural (Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil – Conséquences de l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam) (SEC(1999)581 – C4-0219/1999)

(Procédure de codécision: confirmation de premières lectures)

Le Parlement européen,

- vu la liste de propositions de la Commission pendantes au 1^{er} mai 1999 pour lesquelles l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam entraîne un changement de base juridique et/ou de procédure (SEC(1999)581 – C4-0219/1999),
- vu sa résolution du 4 mai 1999 sur les implications de l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam (relevé des propositions législatives devant le Conseil au 1^{er} mai 1999 avec indication de la nouvelle base juridique et une éventuelle modification de la procédure législative suite à l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam)⁽¹⁾,
- vu l'article 251, paragraphe 2 du traité CE,
- vu le rapport de la commission de l'agriculture et du développement rural (A5-0011/1999);

1. confirme en tant que premières lectures dans le cadre de la procédure de codécision, les textes votés:
- a) le 13 janvier 1999 sur la proposition de décision du Conseil portant sur l'application des techniques d'enquêtes aréolaires et de télédétection aux statistiques agricoles pour la période 1999-2003 (COM(1998)601 – C4-0708/1998 – 1998/0296(COD) – ancien 1998/0296(SYN))⁽²⁾,
- b) le 4 mai 1999 sur la proposition de directive du Conseil modifiant la directive 76/625/CEE concernant les enquêtes statistiques à effectuer par les États membres en vue de déterminer le potentiel de production des plantations de certaines espèces d'arbres fruitiers (COM(1999)078 – C4-0181/1999 – 1999/0051(COD) – ancien 1999/0051(SYN))⁽³⁾;
2. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution législative au Conseil et à la Commission.

⁽¹⁾ PV de cette date, partie II, point 7.

⁽²⁾ JO C 104 du 14.4.1999, p. 43.

⁽³⁾ JO C 110 du 21.4.1999, p. 8.